



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION ORDINAIRE DU 22.05.2018

Date de la convocation : 18.05.2018

PRESENTS : CASTAGNER Jean-Claude, DUBOIS Françoise, DELMARES Sébastien, VADEL Cécile, BIROT Patrick, CLEUET Florent, COLLINS Margaret, DUBOIS Emmanuel, ~~DUBOIS Eric, HERVOIR Jean, IMBEAU Patrick, LETOURNEUR RENEE Chantal~~, ROBERT NOYON Sabine, VITRAC Jean-Pierre.

PROCURATION(S): DUBOIS Eric à VITRAC Jean-Pierre / IMBEAU Patrick à CASTAGNER Jean-Claude
HERVOIR Jean à DUBOIS Françoise

ABSENT(S) excusés: LETOURNEUR RENEE Chantal
Mme DUBOIS Françoise a été élu(e) secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 12.04.2018

Le Maire demande aux membres, si après lecture, ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 12.04.2018. Ledit compte rendu est approuvé.

1 MAPA « CREATION TERRAIN MULTISPORTS » : CHOIX DES ENTREPRISES LOT 2 - 2018/0029

Vu le code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 09/04/2018
Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offre du 09/04/2018 concernant le **LOT 1 : Travaux de terrassement et réalisation d'un terrain en enrobé à chaud**
Vu la délibération n° 2018/0027 portant attribution du Lot 1
Vu la décision de la commission à procéder aux analyses complémentaires des offres du LOT 2.
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11.05.2018
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Autorise** Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer le marché public suivant : **CREATION TERRAIN MULTISPORTS - LOT 2**

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 12		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 1		

Entreprise : **MEFRAN (34510 FLORENSAC)**

Montant du marché : **37 250.00€ HT soit 44 700.00 € TTC**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

2 BLOC SANITAIRE : ACQUISITION - 2018/0030

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un bloc sanitaire en vue de son installation aux abords du futur terrain multisports
Il présente les différents devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

***d'acquérir** 1 bloc sanitaire :

-A la société **BUNGALOW CONTENEUR DISTRIBUTION**
pour un montant HT de 6 780 € soit 8 136.€ TTC.

*** autorise** le Maire ou à défaut l'Adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 12		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 1		

3 ESPACES VERTS : ACQUISITION DE MATERIEL - 2018/0031

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il est souhaitable de procéder à l'acquisition d'une débroussailleuse pour l'entretien des espaces verts.

Monsieur le maire soumet plusieurs devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

***d'acquérir** 1 débroussailleuse **GRILLO CLIMBER 822**

-A la société **THOMAS POLE VERT (Bergerac)**
pour un montant HT de 6 250 € soit 7 500.€ TTC.

*** autorise** le Maire ou à défaut l'Adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

4 COMPOSTAGE COLLECTIF : ACQUISITION DE COMPOSTEURS SUPPLEMENTAIRES -

2018/0032

Suite à l'installation de composteur collectif Passage des Sorcières en 2016, Monsieur le Maire soumet le projet d'installation d'un point de compostage collectif au niveau du Parking Marguerite composé de : 3 silos 3 x 1m3 + 1 bac à broyat.

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

Le montant du matériel nécessaire à ce point de compostage collectif s'élève à 2 100€ HT soit 2 520€ TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

*Matériel	2 100 € HT
Coût TTC	2 520 € TTC
*Subvention SMD3 (70%)	1 470€
Autofinancement communal	630 €
TOTAL HT	2 100 € HT

TVA à la charge de la commune 420€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

***Approuve** la réalisation d'un point de compostage collectif au parking Marguerite

***Accepte** le devis proposé et le plan de financement ci-dessus

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

5 COMPTABILITE : FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENTS BP ET BA - 2018/0033

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire propose de fixer les durées d'amortissements des biens acquis ou des subventions perçues à partir de 2017 :

*des immobilisations pour le **Budget Principal (M14)**

IMPUTATIONS	DUREE AMORTISSEMENT
EXTENSION/ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	Dont le montant d'acquisition est supérieur à 10 000€ 15 ANS
	Dont le montant d'acquisition est inférieur à 10 000€ 5 ANS

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

* des immobilisations et subventions pour le **Budget Annexe Assainissement (M49)**

IMPUTATIONS	DUREE AMORTISSEMENT
LAGUNES	Dont le montant d'acquisition est supérieur à 10 000€ 30 ANS
	Dont le montant d'acquisition est inférieur à 10 000€ 5 ANS

IMPUTATIONS	DUREE AMORTISSEMENT
RESEAU ASSAINISSEMENT/POMPES RELEVAGE/TABOURETS	Dont le montant d'acquisition est supérieur à 10 000€ 30 ANS
	Dont le montant d'acquisition est inférieur à 10 000€ 5 ANS
SUBVENTIONS ASSAINISSEMENT	Dont le montant d'acquisition est supérieur à 10 000€ 30 ANS
	Dont le montant d'acquisition est inférieur à 10 000€ 5 ANS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Emet un avis favorable**

***Autorise** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

6 COOPERATIVE SCOLAIRE : SUBVENTION CLASSE VERTE 2018 - 2018/0034

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il a été sollicité par la Directrice de l'Ecole communale d'Issigeac en vue d'obtenir une subvention afin de les aider à financer un voyage pédagogique.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 500€.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

***Emet un avis favorable** aux versements de cette subvention

***Autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

7 RUES PIETONNES 2018 - 2018/0035

Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil l'instauration d'une zone piétonne durant la période estivale du 28 juin au 30 septembre 2018.

*LA GRAND'RUE

↳ A hauteur de la rue de l'Ancienne Poste et de la Place du Château jusqu'à l'intersection avec la Rue de Cardinal

⇒ Tous les jeudis et vendredis soirs de 19h00 à 02h00 du matin.

⇒ A l'occasion de toutes les manifestations estivales.

En dehors de ces périodes ponctuelles, la Grand'Rue reste soumise à la réglementation « Zone de Rencontre ».

Les autres rues sont soumises à la réglementation « Zone de Rencontre »

Une signalétique sera mise en place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

***donne un avis favorable.**

***Autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

8 QUESTIONS DIVERSES - 2018/0036

*BA 2018 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire propose de procéder aux écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-81521 : Entretien et réparations bâtiments publics	1 216.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 216.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	1 216.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	1 216.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 216.00 €	1 216.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-281582 : Service d'assainissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 216.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 216.00 €
R-10222 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	1 216.00 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	1 216.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	1 216.00 €	1 216.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

VOTES : 13	Dont 3	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

***BP 2018 : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire propose de procéder aux écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-815221 : Entretien et réparations bâtiments publics	366.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	366.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	366.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	366.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	366.00 €	366.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-28041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	366.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	366.00 €
R-10222 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	366.00 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	366.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	366.00 €	366.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

***Emet un avis FAVORABLE.**

***Autorise le Maire ou à défaut l'adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.**

INFORMATIONS DIVERSES***DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire présente plusieurs demandes de subventions d'associations extérieures à la commune. Le Conseil ne souhaite donner de suite favorable.

***CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES BENEVOLES :**

Des échanges concernant les travaux communaux qui peuvent être réalisés dans la cadre de ce projet font apparaître 2 opérations possibles :

- Petits travaux de maçonnerie (murs Place du Foirail et du Passage des Sorcières ; lavoir)
- Entretien des berges de la Banège et des terrains de la future Zone Humide.

***PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que M. Pascal GRAZIOTIN risque de ne pas reprendre son travail avant son départ à la retraite. Le contrat de Patrice GARNIER a été renouvelé afin de pallier l'absence de cet agent titulaire. En outre, Cyril DALLEAU en contrat Emploi d'Avenir, va certainement nous quitter puisqu'il est admis à l'examen d'entrée des Pompiers de Paris.

***ASSOCIATION « LES AMISE DE TOUSKIROUL » :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du renouvellement de la demande de la présidente de cette association pour organiser son animation soit le week-end du 22/23 septembre soit celui du 29/30 septembre. Compte tenu du fait qu'il n'y a pas d'autres animations prévues cette année les 22et 23 septembre, le Conseil Municipal autorise cette manifestation pour 2018 (NB : La Fête Foraine débute le 29 septembre). Si l'association Double Corps organise à nouveau sa « Montée du Vignoble » en septembre 2019, celle-ci sera prioritaire.

***FOIRE AUX PANIERS :**

L'Office du Tourisme souhaite organiser une « déambulation en costumes d'osier » pour animer la Foire aux Paniers 2018. Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 300€ pour aider au financement de ce projet. Le Conseil donne un accord de principe à l'unanimité.

Séance levée à 00h30